



**TOURNOI U6 ET U9
DU 21/10/2017
SPORTING CLUB SAINT
MARCELLOIS**



En partenariat avec



HITACHI
Inspire the Next



Notre partenaire :



QUI SONT T'ILS :

À l'origine de T'Cap21, un collectif de parents touchés par la trisomie 21 de leurs enfants et ne se reconnaissant plus tout à fait dans l'action des structures historiques.

Partageant une même vision et la volonté de mener de nombreuses actions visant l'épanouissement de leurs enfants, ils décident, en 2015, de créer leur propre association : c'est la naissance de T'Cap21 !

Leur objectif premier est de **faire en sorte que les enfants porteur d'une trisomie 21 soient inclus dans la société, tels qu'ils sont, et au même titre que tout autre enfant qui n'est pas en situation de handicap.**

Car ils sont juste "autrement" capables : capables de travailler, capables d'avoir une vie sociale épanouie, capables d'avoir des amis, de sortir, capables d'être autonomes, capables d'avoir une vie amoureuse, capables d'assumer des responsabilités...

LEURS COMBATS

Favoriser l'intégration des personnes trisomiques

Que ce soit pour étudier, travailler, faire ses courses ou simplement projeter de simples loisirs, bref **vivre comme devrait pouvoir le faire tout citoyen.**

Changer le regard porté sur la trisomie 21

Parce que les personnes porteuses de la trisomie 21 sont encore victimes de discrimination et délit de faciès – T'Cap21 **souhaite changer les regards, faire comprendre ce syndrome grâce à de multiples actions** et la promotion de campagnes médiatiques destinées au grand public

LEURS RÊVES

Parce que nous visons l'autonomie résidentielle pour les personnes touchées par la trisomie 21 et que nous souhaitons accompagner les familles et les projets de vie, notre association a un rêve : bâtir un gîte touristique entièrement géré avec des personnes trisomiques au sein duquel elles pourraient à la fois vivre, avoir une activité rémunératrice, et échanger avec de nombreuses personnes venant profiter des services de ce nouveau type d'hébergement

Et demain ?

Notre association, présente notamment dans le Sud de la France, souhaite aujourd'hui regrouper les différents collectifs de parents sur tout le territoire afin de donner plus d'ampleur à leurs actions dans toute la France.

Retrouver les sur <http://www.tcap21.fr/>

PROGRAMME

Accueil des équipes : 8h30

Matchs : 9h00 à 16h30

Pose repas de 12H30 à 14H00

Remise des prix : 16h30 à 17h00

Equipes U6 - U7 : 5 joueurs + 3 remplaçants

Equipes U8 – U9 : 5 joueurs + 3 remplaçants

Toutes les équipes participantes seront récompensées par une coupe et chaque joueur recevra une récompense individuelle.

Le meilleur joueur, le meilleur gardien et l'équipe la plus fair-play de chaque catégorie seront également récompensés.

REPAS

Vous pourrez vous restaurer sur place à notre buvette (boissons, sandwich, frites, grillades,...) (Voir Bulletin de réservation des repas ci-joint)



ACCES

**STADE JEAN SOLE AVENUE DU STADE
11120 SAINT MARCEL SUR AUDE**



PARKING

STADE

CONTACT

CORRESPONDANT :

M ALBECQ JEREMY

22, RUE DU CERS 11120 SAINT MARCEL SUR AUDE

TEL : 07 68 00 70 37

EMAIL : scsm11120@gmail.com

PRESIDENT : 06 84 85 18 71

VICE PRESIDENT : 06-11-82-05-61



REGLEMENT DU TOURNOI :

Article 1

Le tournoi est organisé par le Sporting Club Saint Marcellois le samedi 21 Octobre 2017 de 9h00 à 17h30 au Stade JEAN SOLE – Rue du Vignoble– 11120 Saint Marcel sur Aude. Les clubs participant s'engagent à respecter intégralement le présent règlement.

Article 2

Tous les joueurs doivent être licenciés, inscrits dans les clubs participants à ce tournoi. Une feuille d'inscription est fournie lors de l'arrivée des participants sur le lieu de la manifestation. Elle comprend la liste des joueurs participants ainsi que les numéros de licences associés. Elle devra être remplie intégralement et remise à la table de marque avant le début du tournoi.

Article 3

Le tournoi est exclusivement réservé aux licenciés U6/U7 et U8/U9 selon les âges définis par le règlement de la Fédération Française de Football.

Article 4

Le tournoi est composé de 12 équipes par catégorie réparties sur 2 poules de 6 équipes.

Chaque équipe admise au tournoi devra être composée de 8 joueurs (5 joueurs + 3 remplaçants). Pendant la phase de poules et les rencontres de classement, les matchs se joueront sur une durée de 7 minutes. Seule, la Finale, se jouera sur une durée de 2 X 5 minutes.

Les rencontres se joueront selon les règles définies par la Fédération Française de Football :

- Touches aux pieds
- Relances du gardien : en l'air à la main ou aux pieds ballon au sol
- But direct de la touche non comptabilisé



Article 5

Chaque poule est composée de 6 équipes. Chaque équipe se rencontrera 1 fois selon la durée définie par l'article 4.

Le classement sera établi selon les critères suivants :

- Victoire = 4 points
- Match nul = 2 points
- Défaite = 1 points
- Forfait = 0 point

En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs équipes, le classement final sera établi selon les critères suivants :

1. Différence de Buts Générale
2. Différence de Buts Particulière
3. Meilleure attaque sur l'ensemble des rencontres
4. Meilleure défense sur l'ensemble des rencontres
5. Départage aux pénaltys en cas d'égalité parfaite (3 tireurs)

Selon leurs classements, les équipes joueront la phase finale comme suit :

- 4 premiers de chaque poule = Places 1 à 8 (1/4 de Finale / ½ Finale et Finale)
- 5ème et 6ème de chaque poule = Places 9 à 12 (3 matchs de classement)

Article 6

Pendant la phase finale, les rencontres se joueront selon les règles prévues par l'article 4.

Elles seront à élimination directe. En cas d'égalité, le vainqueur devra être désigné à l'issue d'une séance de tirs au but. (3 Tirs par équipe, si encore égalité la serie se poursuit jusqu'à la victoire d'une équipe



Article 7

Les rencontres se dérouleront sur notre terrain d'honneur. La surface sera répartie en 4 terrains, soit un terrain par poule attribué.

Article 8

Les participants du présent tournoi s'engagent à respecter les règles de respect et de Fair-Play que le football doit véhiculer au travers de l'éducation de nos jeunes footballeurs ; respect des adversaires, des dirigeants, des arbitres et membres du STAFF participant à l'organisation de nos tournois, sont des valeurs à observer tout au long de nos rencontres.

Article 9

L'ensemble des matériels mis à disposition des équipes et de l'organisation du tournoi sont des propriétés du Sporting Club Saint Marcellois et de la Mairie de Saint Marcel sur Aude. Nous prions les participants de bien vouloir respecter ce matériel (ballons, chasubles...).

Par respect pour l'environnement et pour la propreté de notre site, le Sporting Club Saint Marcellois demande à l'ensemble des participants de respecter et faire respecter les règles élémentaires de bon usage en jetant les détritrus dans les sacs poubelles mis à votre disposition lors de votre arrivée, et sur l'ensemble du complexe sportif.

Article 10

L'ensemble des équipes participantes à notre tournoi recevront des récompenses

Article 11

L'arbitrage en phase de poule sera assuré par les U13 du Club. Pour les phases finale se seront des dirigeants ou bénévoles adultes qui s'acquitteront de cette tâche.



Bulletin d'engagement aux Tournois
U6 / U7 - U8 / U9 du samedi 21 Octobre 2017

A RETOURNER AVANT LE MERCREDI 11 OCTOBRE 2017

Club :

Nom du Club :

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

Ville : E-mail :

Équipe :

Catégorie U6/U7	Nb Equipes	Nom du responsable	Téléphone	E-mail

Catégorie U8/U9	Nb Equipes	Nom du responsable	Téléphone	E-mail

Frais d'inscription U6/U7: **30 € pour 1 équipe,
50 € pour 2 équipes**

Frais d'inscription U8 /U9 : **30 € pour 1 équipe,
50 € pour 2 équipes**

Joindre le règlement à la fiche ci-joint a l'ordre du :

Sporting Club Saint Marcellois



FICHE REPAS JOUEURS + ACCOMPAGNATEURS

A REMETTRE A LA BUVETTE LE MATIN AVANT LE PREMIER MATCH

Formule 6 Euro :

Sandwich + boisson+Dessert

Equipe :

Catégorie :

Joueurs :

Prénom	Saucisse	Merguez	Hot dog	Sauce	Boissons 1 Bouteille d'oasis et 1 bouteille de coca /Equipe

Educateurs :

Prénom	Saucisse	Merguez	Hot dog	Sauce	Boisson (vin, biere ou boisson sans alcool)



FICHE DE PRESENCE

A rendre à la table de marque avant votre premier match

Nom du club :

Catégorie :

.....

Nom et Prénom de l'éducateur :

.....

Numéro de téléphone :

.....

Adresse e-mail :

.....

N°	NOM	PRENOM	N°DE LICENCE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			

Merci de respecter le Nom et le numéro pour l'attribution des récompenses individuelles





NOTRE EQUIPE DE DIRIGEANTS, EDUCATEURS ET
BENEVOLES

VOUS ATTENDENT AVEC IMPATIENCE,
A TRES BIENTOT

